

# Concertation volontaire relative au réaménagement d'une partie de la rue des carrières au Haillan

Réunion-forum de proximité du samedi 8 février 2025

Compte-rendu

# SOMMAIRE

---

#1

## LE CONTEXTE – page 4

1. Le contexte – page 3
2. La rencontre de proximité – page 4
3. Participer – page 5

#2

## LES AMBIANCES PROPOSEES – page 5

1. Créer un espace de détente et de jeux dans une ambiance paysagère – page 7-8
2. Mobilité active Vélos Piétons – page 9
3. Espace paysager de détente et de loisir traversable par les modes doux – page 10-11

#3

## RESTITUTION DES AMBIANCES – page 11

1. Restitution des débats sur l'opportunité du projet – page 13
2. Restitution des débats sur l'ambiance A – page 14
3. Restitution des débats sur l'ambiance B – page 15
4. Restitution des débats sur l'ambiance C – page 16

#4

## SYNTHESE DE LA RENCONTRE – page 18

1. Les principaux enseignements de la rencontre – page 18
2. Résultats que questionnaire de satisfaction – page 19
3. Les prochaines étapes de la concertation – page 20

# Contexte

La commune du Haillan souhaite expérimenter un nouveau type de projet urbain reposant sur la désimperméabilisation et la végétalisation d'un espace public dédié à la circulation des véhicules.

L'objectif est de proposer une fermeture totale de la voie publique à la circulation et de réorienter ce nouvel espace vers d'autres usages à définir avec les habitants (détente, loisirs etc.) en incluant les modes de déplacement actifs.

**Il a été décidé de réaliser ce « test » dans une partie de la rue des carrières pour diverses raisons :** zone pavillonnaire ; rue très peu empruntée sauf par des cyclistes, des randonneurs ou l'auto-école ; pas de tensions de circulation ou de stationnement ; nombreuses places de parkings, pas de commerces.

Ce « test » doit permettre de questionner une potentielle reproduction (totale ou seulement partielle)

sur d'autres voies communales, s'il s'avère concluant. La commune du Haillan a décidé de lancer une concertation volontaire relative à ce projet de réaménagement. Elle est accompagnée dans la mise en œuvre de ce projet par Bordeaux Métropole et le cabinet Res publica.



## La rencontre de proximité

**La première rencontre de proximité s'est tenue le samedi 8 février 2025 à l'occasion du lancement de la concertation volontaire sur le réaménagement de la rue des carrières au Haillan.**

Cette rencontre de proximité s'est tenue à l'école maternelle des Tazins au Haillan de 9h à 11h15. Au total, **40 personnes** ont participé à cet évènement (dont une vingtaine d'habitants).

L'objectif de cet atelier était de :

- Inaugurer la concertation ; mobiliser et commencer à travailler sur les attentes des habitants.
- Créer un espace de discussion privilégié entre la Ville, Bordeaux Métropole et les habitants.

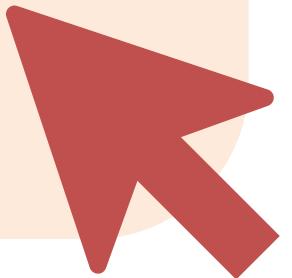
- Informer et recueillir les réactions de l'ensemble des habitants du Haillan, détecter les usages absolument rejetés.
- Sonder l'usage dominant et préférentiel à donner au lieu sur la base de trois ambiances de références proposées, pour susciter les réactions des habitants.



**Pour participer et s'informer sur le projet :**

**La rue des Carrières : un nouvel espace à repenser -  
Participation Bordeaux Métropole :**

**<https://participation.bordeaux-metropole.fr/processes/RUEDESCARRIERES>**



# 2

---

## Les ambiances proposées

- A) Créer un espace de détente et de jeux dans une ambiance paysagère
  - B) Mobilité active Vélos Piétons
  - C) Espace paysager de détente et de loisir traversable par les modes doux
-

# # Ambiance A :Créer un espace de détente et de jeux dans une ambiance paysagère

Créer un espace paysager entièrement dédié à la détente et aux jeux, adapté aux familles, sans circulation automobile



Un jardin dédié au plaisir des sens, à l'exploration et au jeu. Un espace de détente et d'évasion où l'on peut se divertir et se relaxer. L'ambiance apaisante des plantes et des fleurs aromatiques mêlées dans l'espace herbeux, composé de plates-bandes, est fait à l'abri des regards. Des allées en sable stabilisé sont bordées de haies et de buissons pour créer un véritable jardin à l'anglaise.



Le jardin des buttes, dédié à la paix et à la tranquillité, est idéal pour les enfants. Il offre un espace de jeu et de détente pour les plus petits. Les allées sont bordées de haies et de buissons pour créer un véritable jardin à l'anglaise.



(ici et diapositive suivante : exemples d'aménagements possibles).

Avec l'enrobé existant

ou changement de matériaux

Dalles engazonnées

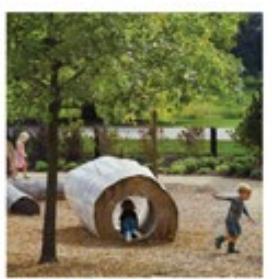
sable stabilisé

pas japonais



En utilisant l'asphalte, il est possible d'obtenir un espace pour l'agriculture et la végétation. Il est par exemple possible de créer un espace pour les enfants ou pour les personnes âgées. Il est également possible de créer des espaces de repos et de repos pour les personnes qui ont besoin de repos. Cela permet de créer un espace pour le repos et de créer un espace pour l'agriculture et la végétation. La dalle enrobée fragmentée est utilisée pour la création d'un espace pour le repos et pour la création d'un espace pour l'agriculture et la végétation.





Avec les équipements suivants (propositions à discuter / à amender) :

- Jardin potager
- Marquage au sol ludique
- Aires de jeux
- Hôtel à insecte
- Cani parc

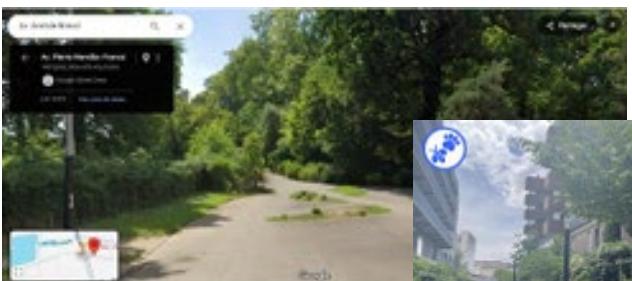
# # Ambiance B : Mobilité active Vélos Piétons

Aménager un espace pour les modes de déplacement actifs (vélos, piétons, sportifs, trottinettes...). Ici, des exemples d'aménagements possibles, à discuter (agrès sportifs, jeux cyclables, fontaine à boire, peintures ludiques au sol...)



# # Ambiance C : Espace commun Vélos Piétons

Prévoir un mélange des ambiances A et B : un espace paysager de détente et de loisirs traversable par les modes doux. Ci-contre et diapositive suivante : exemples d'aménagements possibles, à discuter (aires de jeux sur le thème « déplacement ludique », bancs et mobiliers, arbre à palabres...).





- Marquage au sol ludique
- Aires de jeux sur le thème « déplacement ludique »
- Bancs et mobilier
- Arbre à palabres

(exemples d'aménagements possibles, à discuter / amender)

# 3

---

## **Restitution exhaustive et détaillée des débats autour des 3 ambiances**

La première partie de la réunion (menée en plénière, avec tous les participants en même temps) a porté sur l'opportunité même du projet. Ensuite, les participants se sont répartis en trois groupes et ont pu exprimer, pour ceux qui le souhaitaient, leurs avis sur chacune des 3 ambiances proposées.

---

# Restitution des débats sur l'opportunité du projet

## Opposition générale au projet

- Sentiment que les travaux sont inutiles et que d'autres projets devraient être terminés avant d'en commencer un nouveau.
- Préférence pour ne rien changer à la rue des carrières et pour utiliser le budget de manière plus efficace.
- Opposition à la création d'une aire de jeux et à l'installation de bancs.
- Valoriser ce qui existe déjà

*« Il n'y a pas d'intérêt à faire un tel projet dans un quartier déjà très agréable et vert avec les petits bois alentours. Il s'agit de plus d'une rue de passage vers les bois de Déhès qui n'est pas destinée à être aménagée pour autre chose ».*

## Circulation et congestion

- Inquiétude concernant l'augmentation de la circulation sur d'autres rues alentour.

## Sécurité et nuisances

- Crainte que le projet apporte de l'insécurité, des points de deal et des nuisances pour les riverains (cambriolage, nuisances sonores, trop de visibilité...).

- Préoccupation concernant les aménagements en bois dans une zone sujette aux termites.

## Localisation et possibles évolutions du projet

- Proposition de délocaliser le projet vers les bois ou d'autres zones.
- Faire plutôt un parcours santé dans les bois.

## Consultation et participation des habitants

- Les participants soulignent le fait que le projet n'a pas été suffisamment pensé avec les habitants, ils dénoncent un manque de consultation.

## Approche minimalistre

- Préférence pour un projet minimalistre, comme la plantation d'arbres sur les places de parking.

## Gestion des eaux

- Préférence pour régler les problèmes d'évacuation des eaux pluviales en priorité.
- Dans cette rue il n'y a pas de besoin primordial de désimperméabiliser. D'autres portions du quartier sont plus concernées que la rue des Carrières.

# Restitution des débats sur l'ambiance A « Espace paysager dédié à la détente, vélos au pas »

Si un aménagement doit être réalisé, l'ambiance A semble la plus envisageable pour les participants. Les propositions évoquées semblent permettre plus d'intimité pour les riverains et plus de sécurité. Certains participants ont formulé le souhait de faire de la rue des carrières un espace convivial et de partage entre voisins grâce à des aménagements ludiques ou jardiniers. D'autres contestent tout aménagement sur cette rue, mais accepteraient une végétalisation la plus minimale et simple possible. L'objectif de l'atelier n'était pas de trouver une solution consensuelle : le tableau ci-après rapporte toutes les idées émises par les participants, sans signifier qu'elles ont été acceptées par tous.

Forces	Faiblesses	Conditions de réussite	Usages prioritaires ou inadaptés
<ul style="list-style-type: none"> <li>Végétaliser pour permettre l'intimité des voisins.</li> <li>Sécuriser la rue pour les enfants de façon à ce qu'ils s'amusent dans la rue sans avoir peur des voitures.</li> <li>Faire une rue conviviale où les voisins puissent partager ensemble un repas.</li> <li>Se servir de la pente pour y apprendre le roller ou la luge.</li> <li>Espace de partage pour enfants et adultes.</li> <li>Dynamiser cette partie pour que les enfants en grandissant aient un espace où se retrouver.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impose un détour plus long pour les secours à cause du contournement de cette rue fermée.</li> <li>Impose un contournement au lieu de prendre une trajectoire droite et directe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépenser le moins possible pour la réalisation du projet.</li> <li>Pouvoir accéder aux arbres.</li> <li>Entretenir les arbres privés.</li> <li>Faire une protection visuelle et sonore pour les riverains direct.</li> <li>Garder un accès pour nettoyer et élaguer les limites de propriétés.</li> </ul> <p><u>Aménagements possibles/tolérés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Arborer de la façon la plus simple possible : juste de l'herbe et des buissons.</li> <li>Terrains de pétanques.</li> <li>Aires de jeux.</li> <li>Agrès de sport (des participants ont par la suite contestés cette proposition).</li> <li>Tables de pique-nique.</li> <li>Faire un potager partagé pour le quartier</li> <li>Implanter des ruches, un composteur et une jachère apicole avec de l'eau à disposition</li> <li>Mettre du sable stabilisé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les jeux sont préférables autour de l'école ou vers le bois Sainte Christine.</li> <li>Ne pas mettre de bacs de cultures : « Des jardinières sur du goudron c'est inutile ».</li> <li>Ne pas mettre de caniparcs.</li> </ul>

# Restitution des débats sur l'ambiance B « Espace paysager, à destination des piétons et vélos »

L'ambiance B semble rejetée par une très large majorité des participants qui formulent le fait que cette rue est déjà empruntée comme un passage de mobilités douces permettant la jonction entre les bois du Déhès et Sainte Christine. De ce fait, ils n'ont formulé aucune condition de réussite. Si des aménagements doivent être prévus pour les mobilités actives, alors on aurait plutôt intérêt à les localiser à proximité des bois que dans cette portion de la rue des carrières.

Forces	Faiblesses	Usages prioritaires ou inadaptés
<ul style="list-style-type: none"><li>• Un espace de passage pour les mobilités douces (les participants soulignent que la rue est déjà utilisé en tant que tel).</li><li>• Une rue qui permet la jonction entre les deux bois.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas d'intérêt à ce que des passages vélos soient faits car la rue n'est pas assez passante pour nécessiter une mise en sécurité des vélos</li><li>• Faire des aménagements vélos ailleurs que sur cette petite portion de rue, près des bois par exemple car ils seront plus utilisés que dans la rue des carrières.</li><li>• Craintes quant à la fréquentation massive de la rue une fois aménagée selon l'ambiance B et des nuisances sonores et visuelles que cela engendrerait. La rue est actuellement très calme et appréciée pour cela.</li><li>• La rue est pentue, ce qui ne facilite pas son aménagement.</li><li>• Des bois alentours existent déjà, la « piste cyclable » existe déjà, cette rue est déjà sécurisée, il est possible de marcher jusqu'au bois du Déhès sans être importunés par les voitures.</li><li>• Dévaluation du prix des maisons s'il y a du bruit et des aménagements.</li><li>• Craintes de congestion de la circulation routière par rapport au contournement qu'impose la fermeture de la rue des carrières. Cela fait passer les voitures par la rue du Déhès et la rue du Moulinat qui est déjà trop saturée.</li></ul>	<p><u>Usages inadaptés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de parkings à vélos car la rue est trop éloignée des bois pour que cela soit pratique.</li><li>• Ne pas mettre d'aménagements en bois car la rue des carrières se situe dans/près d'une zone à termites.</li></ul> <p><u>Usages envisagés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Bancs.</li></ul>

# Restitution des débats sur l'ambiance C « Un mélange des ambiances A et B »

Si un réaménagement de la rue des carrières doit se faire selon cette ambiance C, la majorité des participants semble plutôt en faveur d'un aménagement minimaliste, ne retenant que sa végétalisation et sa désimperméabilisation. Les participants alertent sur la gêne occasionnée par la suppression de places de parkings qui sert pourtant à élaguer les arbres des riverains ou garer sa voiture. Les participants formulent aussi leur opposition à l'idée d'aménagements favorisant des lieux de rencontres, de sorte à préserver la tranquillité de cette rue.

Forces	Faiblesses	Conditions de réussite	Usages inadaptés
<ul style="list-style-type: none"><li>Créer une ambiance sympathique.</li><li>Renaturer la rue des carrières, en faire un « passage plus naturel, plus végétal ».</li><li>Favoriser la tranquillité des riverains grâce à la végétalisation.</li><li>Permettre moins de ruissellements.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Provoquer des nuisances visuelles et sonores en implantant de nouveaux équipements.</li><li>Supprimer un espace permettant l'accès aux propriétés riveraines lors de l'élagage de leurs arbres.</li><li>Faire attention à la dangerosité de la pente si on veut que les enfants puissent utiliser les futurs aménagements en toute sécurité.</li><li>Enlever des places de parkings est regrettable.</li><li>Risque de dégradation de nouveaux équipements</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Minimiser l'aménagement.</li><li>Végétaliser le plus possible et le plus naturellement possible.</li><li>Désimperméabiliser les places de parking pour y mettre des arbres.</li><li>Rendre le projet le moins impactant possible pour les mobilités douces.</li><li>Mettre des arbustes bas pour éviter de répandre des feuilles chez les voisins.</li><li>Faire une zone piétonnière avec peu d'aménagements</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>« Faire un point de rencontre dans le quartier c'est non, on souhaite conserver la tranquillité ».</li></ul>

# 4

---

## Synthèse de la rencontre et suites à donner

Les principaux enseignements de la rencontre

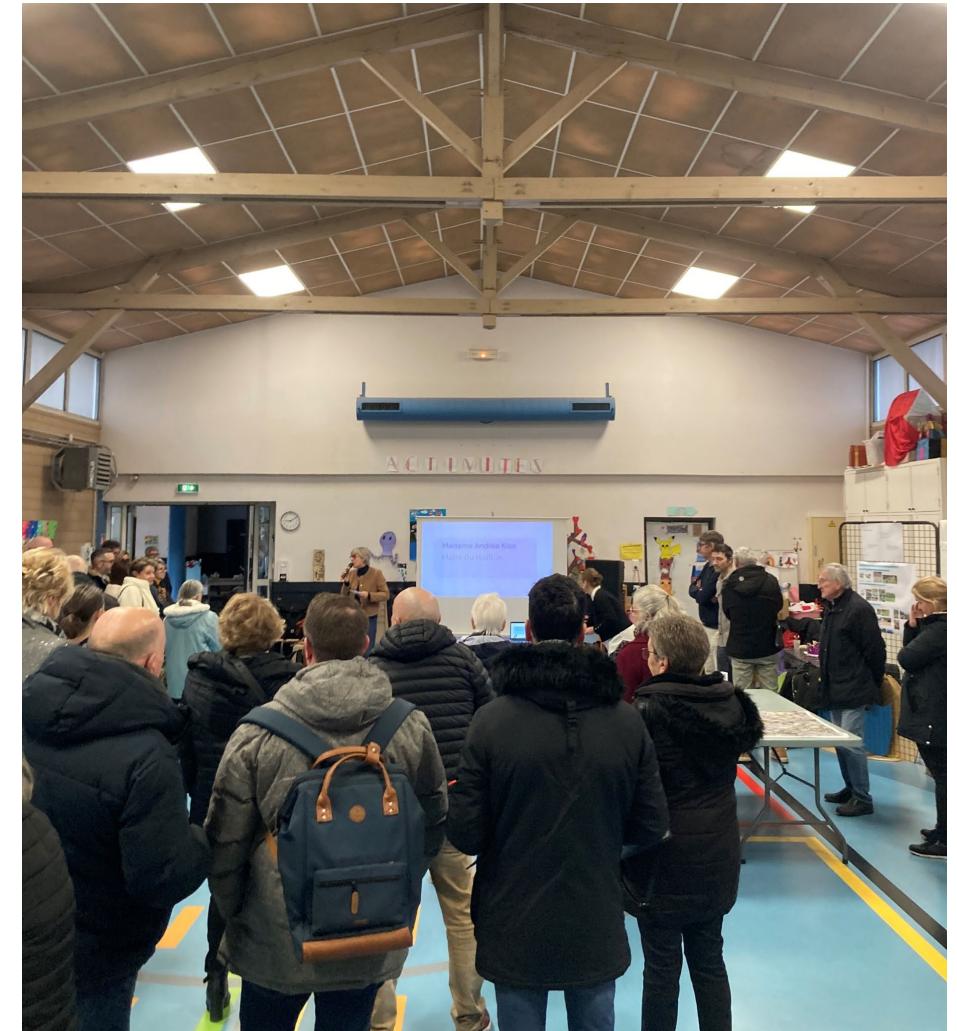
Les résultats du questionnaire de satisfaction

Les prochaines étapes de la concertation

---

# Les principaux enseignements de la rencontre

- La grande majorité des contributions insiste sur le fait de « ne rien changer ».
- Le sens de ce projet n'est pas compris et son utilité est remise en question :
  - d'autres projets en cours devraient être finis avant ;
  - l'endroit paraît inadapté (d'autres, comme les bois aux alentours, seraient plus appropriés pour la convivialité et la verdure) ;
  - A budget contraint, d'autres priorités devraient être fixées.
- Le risque de nuire à la tranquillité des riverains (nuisances visuelles et sonores) et de multiplier les « mauvaises fréquentations » est souligné (point de « deal »...).
- Même sans opposition de principe, certaines contributions précisent que ce projet ne devrait pas se développer à l'encontre de l'avis des riverains.
- Si un projet doit voir le jour, il devrait être minimalist, axé uniquement sur de la végétalisation et la désimperméabilisation. L'ambiance A semble emporter le plus d'adhésions de la part des participants.
- Pour créer un espace de jeux et de convivialité, les bois paraissent beaucoup plus adaptés, sous réserve de les sécuriser, pour les enfants surtout.
- Un sentiment général de « projet déjà ficelé » et « imposé » ressort des contributions ; Il est précisé que la concertation devrait porter aussi sur le principe même du projet et non pas seulement sur les conditions d'aménagement. Certains proposent un vote par référendum auprès des habitants qui permettrait de collecter plus finement les souhaits du plus grand nombre.



## Quelques témoignages

# Résultats du questionnaire de satisfaction

- Un questionnaire a été distribué à tous les participants en fin de rencontre. Il visait à mesurer leur satisfaction par rapport aux modalités d'animation (et non pas sur le projet en lui-même). A noter que, suite à une incompréhension, le questionnaire a été rempli en majorité au début de la réunion (alors qu'il devait l'être en fin de réunion, après le débat sur l'opportunité du projet, mais aussi les stands dédiés aux solutions d'aménagement), ce qui peut en fausser l'interprétation (notamment concernant « les conditions de l'échange »).
- **Le taux de retour du questionnaire a été bon (78%).** Le répondant-moyen est une femme (54 % des répondants), âgée de plus de 64 ans (45 % des répondants), participant à titre de particulier (100%) et habitant au Haillan (100%).
- La présentation a permis à 50% des répondants d'en apprendre davantage sur le projet. 52% l'ont trouvée claire, et 50% complète. 57% des répondants ne sont pas du tout satisfaits de cette rencontre.
- Les conditions de l'échange avec les participants ne sont pas appréciées : **43 % des répondants jugent que « toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer ont pu le faire » et 43 % que « les organisateurs se sont montrés attentifs et à l'écoute de tous les arguments exposés par les participants ».**



« Il me semble que les riverains ont été écoutés pour le projet qui pourrait être fait de façon très minimaliste. »

« La décision de désimperméabiliser la rue des carrières a été prise avant la réunion de consultation des habitants du parc »

« Possibilité d'échanger mais attention aux mots : les gens ne pensaient pas avoir le choix sur la réalisation ou non du projet »

« Très intéressant pour le quartier, dommage qu'il y ait beaucoup de réticences aux changements »

« Sur le fond c'est bien de proposer aux principaux concernés l'aménagement des espaces. Sauf quand ils n'ont pas été consultés sur la réalisation elle-même »

« Difficile d'évaluer l'intérêt du projet à cet endroit »

# Les prochaines étapes de la concertation

**Février- Mars 2025**

**Etudes techniques par le Pôle Territorial Ouest de Bordeaux Métropole**

Formalisation de propositions, dans l'hypothèse où un projet minimaliste pourrait être mis en œuvre

**Samedi 8 février 2025**

**Réunion publique de lancement**

Discussion autour de l'opportunité du projet et des ambiances envisageables

**17 mars 2025**

**Clôture de la concertation**

**Avril-mai 2025 (date prévisionnelle)**

**Restitution des résultats de l'étude et débat sur les suites à donner** (mise en œuvre d'un projet minimaliste ou abandon total)